

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 août 2020 à 19h30 par téléconférence et à huis clos aux citoyens

Présences en téléconférence :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Mme Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-028 du 25 avril 2020, la séance municipale est enregistrée et sera publiée sur le site internet de la Municipalité

2020-08-260 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 août 2020

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 août 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 août 2020

2. Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 7 juillet au 3 août 2020

3.2 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.2.1 Installation Jeux-Tec Inc. : acceptation définitive des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif numéro 3 (libération de la retenue de 5%) dans le cadre du projet d'aménagement du parc Lucerne

3.2.2 Paysages et Jardins B.G. Inc. : acceptation définitive des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif numéro 2 (libération de la retenue de 5%) dans le cadre du projet d'aménagement du parc Émile

- 3.2.3 Meloche, division de Sintra : acceptation et paiement des avenants numéros DC-01 à DC-09 et DC-11 dans le cadre du projet de pavage divers chemins et de réfection mineure des réseaux d'aqueduc et d'égout
- 3.2.4 mdtp atelier d'architecture : paiement de la facture numéro 105288 dans le cadre de la construction du garage municipal
- 3.3 Appels de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice 2020-2021

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

- 4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
 - 986 Chemin du fleuve (lot 2 048 199) - rénovation
 - 41, rue Saint-Thomas (lot 2 048 221) – serre domestique
- 4.2 Demandes de dérogation mineure
 - 4.2.1 210, rue Champlain (lot 5 216 070) / implantation d'une thermopompe
 - 4.2.2 190, rue Lalonde (lot 2 047 439) / marge latérale nord
- 4.3 Modification de la résolution numéro 2019-06-260 : nomination des agents et superviseurs pour le service de patrouille et de surveillance municipale
- 4.4 InnEAUvation: désignation du directeur général et secrétaire-trésorier au Comité de pilotage / co-construire avec la communauté des solutions résilientes aux changements climatiques pour réduire la vulnérabilité des riverains dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges

5. Règlements

- 5.1 Adoption du second projet de règlement numéro 395-14-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer afin de retirer certaines exigences d'aménagement pour une aire de stationnement devant une unité d'habitation pour la zone H-18-14 et de prescrire l'aménagement d'une zone tampon dans la zone C-1 avec un usage commercial
- 5.2 Adoption du second projet de règlement numéro 395-15-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H3 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la zone C-6 et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré
- 5.3 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 447-1-2020 modifiant le règlement numéro 447-2019 afin d'ajouter une catégorie pour l'installation d'un revêtement de toiture métallique et d'augmenter le montant de la subvention pour des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol
- 5.4 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 446-2-2020 modifiant le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020 afin d'ajouter des frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre

6. Services techniques et travaux publics

- 6.1 Loïse Inc.: dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues

- 6.2 Les traitements Bio-Bac inc.: mandat pour la fourniture de bactéries / étangs aérés
- 6.3 J. Dagenais architecte + associés : acceptation du projet de modification numéro 5 relativement au retrait des travaux de réfection de la Salle du Conseil
- 6.4 Canadien National : demande de nettoyage du ponceau ferroviaire / traverse Saint-Grégoire

7. Ressources matérielles et immobilières

- 7.1 Gest-eau : offre de services professionnels pour une assistance technique dans le cadre de la réalisation d'une étude sur l'eau potable
- 7.2 Installation Jeux-Tec Inc.
 - 7.2.1 Mandat pour l'aménagement du parc Besner
 - 7.2.2 Mandat pour l'aménagement des parcs Jeanne et St-François
- 7.3 Serrurier Clément : contrat pour la fourniture et l'installation d'un système d'accès à puces et de caméras au nouveau garage municipal

8. Ressources humaines

- 8.1 Création du poste de technicien en animation et services culturels (TASC) à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
- 8.2 Rappel au travail de M. André Deschambault, concierge (temps plein)
- 8.3 Révision salariale de Mme Gisèle Marleau, préposée à l'entretien

Période des questions aux citoyens

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2020-08-261 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2020-08-262 Acceptation des comptes du 7 juillet au 3 août 2020

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

M. Bernard Daoust demande le vote : Contre

Mme Aline Trudel : Pour
M. Michel Proulx : Pour
M. Serge Clément : Pour

M. Louis Thauvette : Contre
M. Marcel Guérin : Pour

Résultat : 4 Pour et 2 Contre

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 7 juillet au 3 août 2020 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiement par chèques	98 716.97\$
▪ Chèques annulés	27 295.10\$
▪ Chèques règlements et fonds de parc	0\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	335 587.59\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	0\$
▪ Salaires versés – paies numéros 27 à 30	172 442.22\$
▪ Contribution de l'employeur	22 711.84\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté sur division

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-08-263 Installation Jeux-Tec Inc. : acceptation définitive des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif numéro 3 (libération de la retenue de 5%) dans le cadre du projet d'aménagement du parc Lucerne

Projet numéro 2017-800-02

ATTENDU la résolution numéro 2018-10-381 octroyant le contrat à Installation Jeux-Tec Inc. pour les travaux d'aménagement du parc Lucerne;

ATTENDU l'inspection des travaux effectuée le 14 mai 2019;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation définitive des travaux ;

ATTENDU la recommandation de paiement de la responsable du Service des loisirs;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 (libération de la retenue de 5%) au montant de 4 413.23\$ (taxes en sus) à Installation Jeux-Tec Inc. pour les travaux d'aménagement du parc Lucerne.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de parcs et terrains.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-08-264 Paysages et Jardins B.G. Inc. : acceptation définitive des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif numéro 2 (libération de la retenue de 5%) dans le cadre du projet d'aménagement du parc Émile

Projet numéro 2017-800-01

ATTENDU la résolution numéro 2019-04-179 octroyant le contrat à Paysages et Jardins B.G. Inc. pour les travaux d'aménagement du parc Émile;

ATTENDU l'inspection des travaux effectuée le 19 juillet 2019;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation définitive des travaux ;

ATTENDU la recommandation de paiement de la responsable du Service des loisirs;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 (libération de la retenue de 5%) au montant de 7 895.91\$ (taxes en sus) à Paysages et Jardins B.G. Inc. pour les travaux d'aménagement du parc Émile;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 437-2019.

Adopté à l'unanimité

2020-08-265 Meloche, division de Sintra : acceptation et paiement des avenants numéros DC-01 à DC-09 et DC-11 dans le cadre du projet de pavage divers chemins et de réfection mineure des réseaux d'aqueduc et d'égout

Projet numéro 2019-600-03

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-364 octroyant le mandat à la firme Meloche, division de Sintra pour les travaux de pavage divers chemins et de réfection mineure des réseaux d'aqueduc et d'égout;

ATTENDU le dépôt des avenants DC-1 à DC-9 et DC-11 dans le cadre de ce projet;

ATTENDU la recommandation de paiement de M. Philippe Barcelo, ingénieur consultant;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER les avenants numéros DC-1 à DC-9 et DC-11 pour un montant total de 38 901.08\$ (taxes en sus) à Meloche, division de Sintra pour les travaux de pavage divers chemins et de réfection mineure des réseaux d'aqueduc et d'égout;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 442-2019.

Adopté à l'unanimité

2020-08-266 mdtp atelier d'architecture : paiement de la facture numéro 105288 dans le cadre de la construction du garage municipal

Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2018-02-51 octroyant le mandat de services professionnels à mdtp atelier d'architecture pour les travaux de construction d'un garage municipal;

ATTENDU la réception de la facture numéro 105288;

ATTENDU la recommandation de paiement de la responsable des bâtiments de la Municipalité ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 105288 au montant de 17 485.68\$ (taxes en sus) à mdtp atelier d'architecture relative au mandat de services professionnels dans le cadre des travaux de construction d'un garage municipal;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-08-267 Appels de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice 2020-2021 – subvention

ATTENDU QUE le programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes – 2020-2021 » vise à accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du ministère de la Culture et des Communications en ce qui a trait à la consolidation ou au développement de la culture et des communications et de favoriser l'innovation, l'expérimentation et le renouvellement de la création;

ATTENDU QUE l'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil autorise la Municipalité des Cèdres a déposé au ministère de la Culture et des Communications une demande d'aide financière en vertu du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'achat de livres pour la Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour l'année 2020-2021;

QUE M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier, soit désigné à titre de mandataire de la Municipalité aux fins de la présente demande d'aide financière et à signer la convention entre le ministère de la Culture et des communications et la Municipalité des Cèdres concernant la subvention en vertu du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'achat de livres pour la Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour l'année 2020-2021.

Adopté à l'unanimité

**2020-08-268 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
Demandes acceptées**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa réunion du 21 juillet 2020;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposés, pour les propriétés suivantes :

Adresses	Nature des demandes	Décision CCU
986, chemin du fleuve– lot 2 048 199	Rénovation	Acceptée
41, rue Saint-Thomas– lot 2 048 221	Serre domestique	Acceptée

Adopté à l'unanimité

**2020-08-269 Demande de dérogation mineure
210, rue Champlain (lot 5 216 070) / implantation d'une thermopompe**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre l'installation d'une thermopompe pour la piscine à une distance de 1,52 mètre de la ligne de propriété alors que le règlement de zonage numéro 395-20106 et ses amendements prévoit une distance minimale de 3 mètres avec toute ligne de propriété ;

ATTENDU la demande déposée par M. Maxime Arguin en date du 13 juillet 2020;

ATTENDU QUE le projet pourrait être modifié de façon à rencontrer les normes;

ATTENDU QUE le préjudice subit en cas de refus est mineur;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le CCU, lors de sa rencontre du 21 juillet dernier, a recommandé unanimement au Conseil, le refus de la demande de dérogation mineure ;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 27 juillet 2020;

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, le Conseil municipal a décidé, par résolution adoptée, de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite;

ATTENDU QUE les citoyens ont été invités à se faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant leurs commentaires et questions au plus tard le 10 août 2020 par courriel;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'a reçu aucun commentaire ou objection de citoyens;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE REFUSER la demande de dérogation mineure visée par la demande déposée le 13 juillet 2020 relative à l'implantation d'une thermopompe pour le 210, rue Champlain.

Adopté à l'unanimité

**2020-08-270 Demande de dérogation mineure
190, rue Lalonde (lot 2 047 439) / marge latérale nord**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à régulariser la marge latérale nord du bâtiment principal de 1,89 mètres en zone H-22 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge latérale minimale de 4,5 mètres dans cette zone ;

ATTENDU la demande déposée par Mme Joelle Lupien le 16 juin 2020;

ATTENDU le plan d'implantation par l'arpenteur géomètre Benoît Legault daté du 27 mai 2020, dossier F2020-16883-c, minute 1242;

ATTENDU QUE la construction est antérieure à 1975;

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été donnée pour régulariser cette marge (01-05-131) déterminée à 3,32 mètres le 8 mai 2001 et que la nouvelle opinion détermine une marge de 1,89 mètres;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le CCU, lors de sa rencontre du 21 juillet dernier, a recommandé unanimement au Conseil, l'acceptation de la demande de dérogation mineure ;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 27 juillet 2020;

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, le Conseil municipal a décidé, par résolution adoptée, de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite;

ATTENDU QUE les citoyens ont été invités à se faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant leurs commentaires et questions au plus tard le 10 août 2020 par courriel;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'a reçu aucun commentaire ou objection de citoyens;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure visée par la demande déposée le 16 juin dernier relative à la marge latérale Nord pour le 190, rue Lalonde.

Adopté à l'unanimité

2020-08-271 Modification de la résolution numéro 2019-07-236 : Gestion Pergebec Inc. f.a.s.r.s. (Sécurité Investigation Quali-T) : désignation des agents et superviseurs pour le Service de patrouille et de surveillance municipale

ATTENDU la résolution numéro 2020-07-236 désignant les agents/superviseurs pour le Service de patrouille et de surveillance municipale;

ATTENDU QU'un nouvel agent est assigné à titre d'agent/superviseur sur le territoire de la Municipalité;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2020-07-2369 de la façon suivante :

QUE les agents/superviseurs suivants soient dûment identifiés et autorisés à émettre tout avis ou constat d'infraction à tout contrevenant dans le cadre de l'application des règlements d'urbanisme et certains règlements municipaux conformément au tableau des officiers et fonctionnaires désignés :

- Gabrielle Audette-Perrier, matricule 1601
- Mohamed Othmane Rochdi, matricule 1530
- Johanne Chrétien, matricule 1020
- Mario Chartrand, matricule 414

Adopté à l'unanimité

2020-08-272 InnEAUvation: désignation du directeur général et secrétaire-trésorier au Comité de pilotage / co-construire avec la communauté des solutions résilientes aux changements climatiques pour réduire la vulnérabilité des riverains dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges et Nature-Action Québec souhaitent poursuivre le diagnostic hydrogéomorphologique du bassin versant de la rivière Quinchien;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est membre du comité de pilotage de ce projet initial;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges et Nature-Action Québec ont fait une demande de subvention au programme Climat Municipalité phase 2 volet 2 pour poursuivre le projet de 2021 à 2023 en construisant des solutions avec les riverains et en les mettant en œuvre sur le terrain;

ATTENDU QUE la gestion du bassin versant de ce cours d'eau est un enjeu pour la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU de l'intérêt de la Municipalité des Cèdres pour participer à un projet de participation citoyenne pour identifier des solutions résilientes sur son territoire;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres confirme son intérêt à participer audit projet et mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à y participer à raison de 2 jours par an pendant trois ans (2021 à 2023) pour assister aux réunions du comité de pilotage, aux travaux de concertation et aux visites sur le terrain;

QUE cette contribution en nature couvrira, la mise à disposition du personnel, la consultation des services techniques, au besoin, et le prêt de salles municipales pour des réunions sur son territoire, dans la mesure de leurs disponibilités.

QUE Mme Cynthia Henrie, responsable du Service de l'urbanisme, soit désignée à titre de substitut au directeur général et secrétaire-trésorier.

Adopté à l'unanimité

2020-08-273 Adoption du second projet de règlement numéro 395-14-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer certaines exigences d'aménagement pour une aire de stationnement devant une unité d'habitation pour la zone H-18-14 et de prescrire l'aménagement d'une zone tampon dans la zone C-1 avec un usage commercial

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU la demande déposée par les propriétaires de l'ensemble des propriétés de la zone H-18-14 afin de retirer l'obligation de traitement au sol spécifique aux aires de stationnement situées devant une unité d'habitation;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné et un projet de règlement adopté lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2020;

ATTENDU QU'une consultation écrite sur le premier projet de règlement a été tenue du 22 juillet au 6 août 2020 en remplacement de la consultation publique prévue à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune modification n'a été apportée audit règlement;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déposé un rapport d'analyse le 7 août 2020 indiquant que le premier projet de règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) actuel et aux dispositions du document complémentaire;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le second projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-14-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer certaines exigences d'aménagement pour une aire de stationnement devant une unité d'habitation pour la zone H-18-14 et de prescrire l'aménagement d'une zone tampon dans la zone C-1 avec un usage commercial

QUE le texte du règlement numéro 395-14-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-08-274 Adoption du second projet de règlement numéro 395-15-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H3 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la zone C-6 et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite le développement de ses terrains vacants avec l'ajout de résidences;

ATTENDU la demande de modification réglementaire et le projet de Fréchette construction;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné et un projet de règlement adopté lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2020;

ATTENDU QU'une consultation écrite sur le premier projet de règlement a été tenue du 22 juillet au 6 août 2020 en remplacement de la consultation publique prévue à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune modification n'a été apportée audit règlement;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déposé un rapport d'analyse le 7 août 2020 indiquant que le premier projet de règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) actuel et aux dispositions du document complémentaire;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le second projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-15-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer les usages commerciaux autorisés dans la zone C-6, permettre l'usage H3 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la zone C-6 et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré

QUE le texte du règlement numéro 395-15-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-08-275 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 447-1-2020 modifiant le règlement numéro 447-2019 afin d'ajouter une catégorie pour l'installation d'un revêtement de toiture métallique et d'augmenter le montant de la subvention pour des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 447-1-2020 modifiant le règlement numéro 447-2019 afin d'ajouter une catégorie pour l'installation d'un revêtement de toiture métallique et d'augmenter le montant de la subvention pour des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol ;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2020-08-276 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 446-2-2020 modifiant le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020 afin d'ajouter des frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 446-2-2020 modifiant le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020 afin d'ajouter des frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre ;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

**2020-08-277 Loïselle Inc.: dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues
*Projet numéro 2018-600-12***

ATTENDU la résolution octroyant le contrat relatif aux travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues à Loïselle Inc. ;

ATTENDU le dépôt de la liste des déficiences suite à l'inspection visuelle du chantier en date du 2 juin dernier ;

ATTENDU QU'en date du 9 juin dernier, l'ensemble des déficiences remarquées lors de la visite provisoire du 2 juin 2020 ont été corrigées par l'entrepreneur ;

ATTENDU la recommandation de la firme Shellex Groupe Conseil de procéder à l'acceptation du certificat de réception provisoire des travaux ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat de réception provisoire des travaux dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues exécutés par Loiselle Inc.

Adopté à l'unanimité

2020-08-278 Les traitements Bio-Bac inc.: mandat pour la fourniture de bactéries / étangs aérés

ATTENDU le plan d'action sur la gestion des eaux usées;

ATTENDU le rapport de la firme Simo relatif au niveau des boues et caractérisation complète des étangs aérés ;

ATTENDU QUE la vidange des boues dans les étangs aérés est envisagée pour l'automne 2020 ;

ATTENDU QUE les frais associés à une vidange traditionnelle avec un camion-aspirateur sont considérables ;

ATTENDU QUE les options permettant une gestion des boues de manière biologique utilisées par d'autres municipalités sont efficaces ;

ATTENDU la demande prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE MANDATER la firme Les traitements Bio-Bac inc. pour le traitement biologique des boues des étangs aérés au montant de 17 220\$ (taxes en sus)

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-08-279 J. Dagenais architecte + associés : acceptation du projet de modification numéro 5 relativement au retrait des travaux de réfection de la Salle du Conseil
Projet numéro 2018-400-02**

ATTENDU les pourparlers avec Les Constructions GMP;

ATTENDU l'émission du projet de modification numéro 5 émis par J. Dagenais Architecte + Associés annulant les travaux prévus à la Salle du Conseil;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER le projet de modification numéro 5 émis par J. Dagenais Architecte + Associés annulant les travaux prévus à la Salle du Conseil du contrat accordé à Les Constructions GMP.

Adopté à l'unanimité

**2020-08-280 Canadien National : demande de nettoyage du ponceau ferroviaire /
traverse Saint-Grégoire**
Projet numéro 2020-600-02

ATTENDU la résolution numéro 2020-02-58 autorisant les travaux de reprofilage du fossé ouest du chemin Saint-Grégoire sur la partie municipale;

ATTENDU QUE préalablement à l'exécution des travaux, le nettoyage du ponceau ferroviaire doit être réalisé afin de permettre le rétablissement de l'écoulement du fossé reprofilé;

ATTENDU l'accord verbal du Canadien National de procéder au nettoyage du ponceau ferroviaire;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres demande au Canadien National de procéder au nettoyage du ponceau ferroviaire / traverse Saint-Grégoire dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité

**2020-08-281 Gest-eau : offre de services professionnels pour une assistance
technique dans le cadre de la réalisation d'une étude sur l'eau potable**
Projet numéro 2020-600-05

ATTENDU QUE la Municipalité désire optimiser ses infrastructures de production d'eau potable;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se doter d'une expertise professionnelle pour la réalisation d'une étude portant sur les opportunités d'amélioration de la qualité de l'eau potable, l'optimisation des investissements en regard aux infrastructures d'eau potable, sur des coûts d'entretien et d'opération et la possibilité de raccorder de nouveaux usagers;

ATTENDU la demande prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MANDATER la firme Gest-Eau pour une assistance technique dans le cadre de la réalisation d'une étude sur l'eau potable à un taux horaire variant à 125\$ tel qu'il appert à l'offre de service professionnel numéro Z20004_r04 pour une enveloppe budgétaire de 25 000\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense afin d'être réaffecté à la TECQ.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-08-282 Installation Jeux-Tec Inc.
*Mandat pour l'aménagement du parc Besner***

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 29 juin 2020 conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux et au Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 20 juillet 2020 dont une seule soumission fût déposée;

ATTENDU l'analyse de la soumission et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE MANDATER Installation Jeux-Tec Inc. pour l'aménagement du parc Besner au montant de 43 585.05\$ (taxes en sus);

QUE le mandat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 454-2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité

**2020-08-283 Installation Jeux-Tec Inc.
*Mandat pour l'aménagement des parcs Jeanne et St-François***

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 29 juin 2020 conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux et au Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 20 juillet 2020 dont une seule soumission fût déposée;

ATTENDU l'analyse de la soumission et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE MANDATER Installation Jeux-Tec Inc. pour l'aménagement des parcs Jeanne et St-François au montant de 86 709\$ (taxes en sus);

QUE le mandat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 454-2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité

2020-08-284 Serrurier Clément : contrat pour la fourniture et l'installation d'un système d'accès à puces et de caméras au nouveau garage municipal
Projet 2016-600-30

ATTENDU la nécessité de se doter d'un système d'accès à puces et de caméras afin d'assurer le contrôle des accès et la sécurité au nouveau garage municipal ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER Serrurier Clément pour la fourniture et l'installation des systèmes suivants au nouveau garage municipal :

- 11 accès à puces au coût total de 10 111.98\$ (taxes en sus) et :
- 10 caméras incluant le poste de suppression au coût total de 10 055.50\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-08-285 Création du poste de technicien en animation et services culturels (TASC) / permanent / temps plein à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

ATTENDU QUE la bibliothèque publique d'aujourd'hui fait face à de nouveaux enjeux d'accès à la connaissance et au savoir ;

ATTENDU QUE la bibliothèque publique se définit comme lieu et espace de rencontre d'apprentissage social et culturel et qu'elle se désigne comme bibliothèque de quatrième lieu ;

ATTENDU la demande croissante de citoyens en matière d'animation;

ATTENDU le besoin en personnel à titre de technicienne ;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines lors des réunions du 10 juin et 5 août 2020 ;

ATTENDU QUE l'Union des employés et employées de service – section locale 800 est favorable ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer une lettre d'entente avec l'Union des employés et employées de service – section locale 800 pour la création du poste de technicienne en animation et services culturels (TASC).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-08-286 Rappel au travail de M. André Deschambault, concierge (temps plein)

ATTENDU la résolution numéro 2020-04-125 mettant à pied, de façon temporaire, certains employés municipaux dont M. Deschambault;

ATTENDU le besoin en personnel afin d'assurer le service d'entretien des établissements municipaux;

ATTENDU QUE M. Deschambault est disposé à reprendre ses fonctions;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines lors de la réunion du 5 août 2020 ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ENTÉRINER le retour au travail de M. André Deschambault, concierge, en date du 3 août 2020 ;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le contrat de travail de M. André Deschambault à titre de concierge.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-08-287 Révision salariale de Mme Gisèle Marleau, préposée à l'entretien

ATTENDU QUE Mme Gisèle Marleau, préposée à l'entretien, est à l'emploi de la Municipalité depuis le 9 décembre 2014 ;

ATTENDU l'évaluation de rendement satisfaisante de l'employée ;

ATTENDU la demande de révision salariale de Mme Marleau ;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines lors de la réunion du 5 août 2020 ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la révision salariale de Mme Gisèle Marleau, préposée à l'entretien, et ce selon l'entente intervenue entre les parties ;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer la modification au contrat de travail de Mme Gisèle Marleau ;

QUE la révision salariale est effective à partir du 1^{er} septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions allouée aux citoyens

Aucune question n'a été reçue à l'adresse courriel ni par téléphone tel qu'annoncé aux citoyens sur le site internet et le Facebook de la Municipalité des Cèdres

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2020-08-288 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20 h 40.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier